

Une exclusivité de BMO Assurance

Le Compte indiciel garanti en fonction du marché (CIGM)

Imaginez un peu : un compte qui vous fait profiter du mouvement haussier des marchés boursiers et qui réduit le risque de perte en cas de baisse. C'est précisément ce que fait le CIGM, un compte de placement sur police d'assurance vie universelle novateur et sans pareil, offert par BMO Assurance.

Jetez un coup d'œil aux rendements types des deux comptes indiciels garantis en fonction du marché offerts exclusivement par BMO Assurance :

	CIGM d'actions canadiennes			CIGM d'actions américaines		
	Indice boursier de référence : indice S&P/TSX 60			Indice boursier de référence : indice S&P 500 (converti en dollars CA)		
	Taux de participation de l'indice ¹	Rendement de l'indice de référence ²	Taux d'intérêt crédité net ³	Taux de participation de l'indice ¹	Rendement de l'indice de référence ²	Taux d'intérêt crédité net ³
Janvier 2001	45 %	-14,53 %	0,00 %	36 %	-9,69 %	0,00 %
Janvier 2002	43 %	-17,72 %	0,00 %	30 %	-20,69 %	0,00 %
Janvier 2003	63 %	18,53 %	9,80 %	30 %	19,50 %	6,34 %
Janvier 2004	85 %	10,39 %	6,29 %	48 %	8,03 %	2,92 %
Janvier 2005	85 %	27,36 %	20,71 %	65 %	5,24 %	1,67 %
Janvier 2006	85 %	13,37 %	8,81 %	85 %	10,33 %	7,29 %
Janvier 2007	85 %	12,28 %	7,88 %	85 %	0,14 %	0,00 %
Janvier 2008	85 %	-37,76 %	0,00 %	53 %	-33,49 %	0,00 %
Janvier 2009	30 %	24,49 %	6,45 %	30 %	25,24 %	6,92 %
Janvier 2010	30 %	17,93 %	4,48 %	33 %	9,84 %	2,22 %
Janvier 2011	33 %	-11,42 %	0,00 %	46 %	-1,09 %	0,00 %
Janvier 2012	40 %	2,64 %	0,00 %	32 %	14,76 %	3,75 %
Janvier 2013	41 %	9,06 %	2,49 %	57 %	25,56 %	13,84 %
Janvier 2014	65 %	9,31 %	4,10 %	49 %	12,42 %	5,40 %
Janvier 2015	45 %	-11,23 %	0,00 %	40 %	-0,69 %	0,00 %
Janvier 2016	40 %	18,68 %	6,27 %	35 %	11,24 %	3,87 %
Janvier 2017	50 %	5,74 %	1,37 %	35 %	18,42 %	6,77 %
Janvier 2018	50 %	-10,98 %	0,00 %	50 %	-7,01 %	0,00 %
Janvier 2019	50 %	18,04 %	7,52 %	30 %	28,72 %	10,02 %
Janvier 2020	60 %	1,63 %	0,00 %	30 %	15,29 %	4,70 %
Janvier 2021	30 %	23,82 %	6,25 %	20 %	28,79 %	6,54 %
Moyenne	54,29 %	5,22 %	4,40 %	43,76 %	7,66 %	3,92 %

Source: bmoinvestpro.ca

Principaux avantages du CIGM

- il bénéficie des rendements en Bourse
- le rendement net est garanti et ne sera jamais négatif
- les intérêts sont calculés et crédités chaque année sur dix ans, la durée du placement

Autres éléments à considérer :

- il est possible de passer, sans pénalité, à un autre CIGM alors offert ou à une option de taux d'intérêt fixe si la substitution se fait à une date de versement des intérêts ou à l'échéance
- à une date autre qu'une date de versement des intérêts ou qu'à la date d'échéance, les substitutions de placement comportent des frais (s'il ne s'agit pas d'un autre CIGM ou de l'option de taux d'intérêt fixe)
- le dépôt minimal est de 2 000 \$ dans le CIGM
- offert comme option de placement dans les polices d'assurance vie universelle de la Gamme Dimensions, la Gamme Dimension (frais modiques) et la Gamme Dimension Prospérité établies après le 18 novembre 2010

Il s'agit d'une excellente option pour les clients qui souhaitent tirer parti de la surcapitalisation de leur police d'assurance vie universelle sans devoir se soucier de la volatilité des marchés et des conséquences d'un rendement négatif sur la valeur du compte de placement lié à leur police.

Le CIGM peut être une solution de rechange idéale au compte à intérêt garanti sur une police d'assurance vie universelle, car il vous fait profiter du mouvement haussier des marchés boursiers et réduit le risque de perte en cas de baisse. De plus, lorsqu'on l'ajoute à une police d'assurance vie universelle, les gains s'accumulent à l'abri de l'impôt! Le CIGM peut s'avérer une option de placement idéale pour des concepts financiers comme un régime de retraite assuré ou d'entreprise, un régime de transfert des actifs personnel ou d'entreprise et un régime de financement d'entreprise assuré.

Pour connaître les plus récents rendements réels, allez à bmoinvestpro.ca/fr/TauxDeRendementCréditésAuCIGM

Communiquez avec nous

Pour obtenir de plus amples renseignements sur BMO Assurance ou sur nos produits, veuillez communiquer avec votre conseiller en assurance ou avec nous :



BMO Société d'assurance-vie 60, rue Yonge, Toronto (Ontario) M5E 1H5



1-877-742-5244



bmoassurance.com



Le rendement passé n'est pas garant des résultats futurs. Dans le cadre d'un CIGM, des intérêts sont versés à la valeur du fonds d'une police d'assurance vie universelle à des dates spécifiques de versement des intérêts, conformément aux conditions prévues pour chacune des séries offertes. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous aux fiches de renseignements sur chacune des séries, que vous trouverez sur bmoinvestpro.ca

¹ Les taux de participation à l'indice ont été évalués de façon approximative à l'aide des rendements historiques, notamment les taux obligataires à long terme, les indices de volatilité et les directives internes de BMO Assurance pour l'établissement de ces taux.

² Les rendements historiques de l'indice de référence (TSX 60 ou S&P 500) sont basés sur les rendements sur un an au 1^{er} janvier, convertis en dollars canadiens.

³ On calcule les taux d'intérêt crédités nets en utilisant la formule du CIGM et en appliquant les taux de participation au rendement de l'indice de référence.

Vous n'acquierez pas de parts indicielles ni de participation dans un titre.

L'information contenue dans cette publication ne constitue qu'un résumé de nos produits et services. Elle peut fournir des valeurs prévues établies en fonction d'un ensemble d'hypothèses. Les résultats réels ne sont pas garantis et peuvent varier. Veuillez vous reporter au contrat de la police d'assurance pertinent pour obtenir des précisions sur les modalités, les avantages, les garanties, les restrictions et les exclusions. La police qui est établie prévaut. Chaque titulaire de police a une situation financière qui lui est propre. Il doit donc obtenir des conseils fiscaux, comptables, juridiques ou autres sur la structure de son assurance, et les suivre s'il les juge appropriés à sa situation particulière. BMO Société d'assurance-vie n'offre pas de tels conseils à ses titulaires de police ni aux conseillers en assurance.

Assureur : BMO Société d'assurance-vie

MC / MD Marque de commerce / marque de commerce déposée de la Banque de Montréal.

QN 364F (2022/12/31) 12/22-2070_ACC